

NOUVELLE-CALEDONIE

SENAT COUTUMIER

N°05-2024 /SC

Du 27 août 2024

Ampliations :

H-C	1
Gouvernement	1
Conseils coutumiers	8
Provinces	3
JONC	1
Archives	1

Haut-Commissariat de la République
en Nouvelle-Calédonie

28 AOUT 2024

CONTRÔLE DE LEGALITE

DELIBERATION

portant désignation du président du sénat coutumier de la Nouvelle-Calédonie pour la mandature 2024-2025

Le sénat coutumier de la Nouvelle-Calédonie,

Vu la Constitution de la République Française du 4 octobre 1958 et notamment son titre XIII ;

Vu la loi modifiée n° 99-209 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie et notamment ses articles 137 et suivants ;

Vu la délibération modifiée n° 29 DL/ du 28 juillet 2000 portant règlement intérieur du sénat coutumier de la Nouvelle-Calédonie ;

Vu l'arrêté n° 2020-9914/GNC-Pr du 2 septembre 2020 constatant la désignation des membres du sénat coutumier de la Nouvelle-Calédonie ;

Vu l'arrêté n° 2020-18198/GNC-Pr du 4 novembre 2020 modifiant l'arrêté n°2020-9914/GNC-Pr du 2 septembre 2020 constatant la désignation des membres du sénat coutumier de la Nouvelle-Calédonie ;

Vu la délibération N°14-2023/SC du 29 août 2023 portant désignation du président du sénat coutumier de la Nouvelle-Calédonie pour la mandature 2023-2024 ;

Le sénat coutumier de la Nouvelle-Calédonie, réuni en séance plénière, le mardi 27 août 2024, décide :

Article 1^{er} : Les membres du sénat coutumier, désignent, M. Aguetil Mahe GOWE, sénateur de l'aire Ajie Arho, en qualité de président de l'institution pour une durée de un (1) an, à compter du 4 septembre 2024.

Article 2 : La présente délibération est notifiée à l'intéressé. Elle est transmise aux présidents des conseils coutumiers, au président du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, au président du congrès, aux présidents des assemblées de province et au haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie. Elle est publiée au Journal officiel de la Nouvelle-Calédonie.

**Le président du sénat coutumier
de la Nouvelle-Calédonie**



Victor GOGNY

**Le porte-parole du sénat coutumier
de la Nouvelle-Calédonie**



Yvon KONA

